

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

[Info La Manche Libre]. Des collégiennes de la Manche piégées dans une vidéo sexuelle

La Manche Libre

4-5 minutes

La direction du collège privé Immaculée Conception, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, a dû agir vite pour endiguer une crise de cyberharcèlement, début mars. Selon nos informations, une dizaine de plaintes de parents d'élèves ont été déposées en gendarmerie après que leurs adolescentes, scolarisées au collège, ont été victimes d'une vidéo "deepfake".

C'est quoi un "deepfake" ?

Le "deepfake" est aussi appelé hypertrucage. Grâce aux outils de l'intelligence artificielle désormais très répandus, il permet de modifier une image ou une vidéo afin de prêter à quelqu'un un comportement ou des propos qu'il n'a pas eu. Le résultat est à s'y méprendre, on n'y voit que du feu. En l'occurrence, les collégiennes de Saint-Hilaire ont été victimes d'une fausse vidéo. Les visages des jeunes filles ont remplacé le visage d'une femme nue participant à une scène sexuelle. Evidemment, les adolescentes n'ont aucun lien avec la vidéo originelle. Où les visages des collégiennes ont-ils été trouvés pour les insérer dans cette vidéo ? Sur Internet, où elles apparaissaient en photo. Face à cette situation inédite, l'établissement a tout mis en œuvre pour stopper la propagation des vidéos sur le réseau social Instagram et protéger l'intégrité des victimes.

L'enquête toujours en cours

Une enquête de gendarmerie est toujours en cours pour identifier les auteurs de ces actes. Devant l'ampleur de la crise, l'établissement privé n'a pas été pris au dépourvu. Les équipes sont formées depuis plusieurs années à la gestion du harcèlement et du cyberharcèlement. Un atout précieux, selon Marie-Bernard Boudant, directeur de l'établissement : *"Là, le climat de confiance entre élèves et adultes a été déterminant pour agir vite dès que la situation nous a été signalée."* Aussitôt, le collège a prévenu la gendarmerie. *"Quand l'intégrité des victimes est menacée, nous avons le devoir d'alerter les autorités compétentes."* Bien sûr, dans la cour de récré, on en parle. Certains élèves cherchent à comprendre, d'autres commentent avec insouciance. Comment protéger les victimes en détresse morale tout en informant les collégiens ? *"Il faut laisser le temps à l'enquête. On en parle déjà dans nos espaces de prévention, c'est là que les échanges sont les plus constructifs"*, explique Marie-Bernard Boudant. Mais le directeur en est certain : il faudra renforcer la sensibilisation et rappeler la loi. *"Nous devons poser des limites claires : quels risques prend-on et quelles sont les responsabilités de chacun sur les réseaux sociaux ?"* Dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'un simple écart de comportement : c'est une infraction pénale qui peut conduire à un procès et à une condamnation.



Pour Marie-Bernard Boudant, à la tête du collège privé, cette crise rappelle l'urgence de sensibiliser élèves et parents aux dangers du numérique.

Et le rôle des parents ?

Le chef d'établissement souligne aussi que cette affaire de "deepfakes" intervient en dehors du collège. Impossible, donc, d'appliquer le règlement intérieur, qui interdit déjà l'usage du téléphone portable de la 6^e à la 3^e. *"On gère une situation de crise qui touche, certes, des enfants de l'établissement mais qui utilisent des outils (smartphones, applications) qui n'émanent pas de l'établissement."* Aussi, les parents sont-ils assez conscients des dangers du numérique ? Marie-Bernard Boudant souhaite davantage les impliquer. *"Les parents aussi ont des devoirs et un rôle déterminant dans les usages de leurs enfants sur Internet et sur leur smartphone. Ce versant, on essaye de l'honorer [par le biais de l'association des parents d'élèves](#)."* Une chose est sûre : les conséquences psychologiques d'un tel cyberharcèlement peuvent être sérieuses pour ces adolescentes.